

## Procès-verbal du CONSEIL D'ECOLE N°2

Lundi 28 janvier - 18h

Année scolaire : 2018-2019

### Présents :

Mairie : Mr Brachet, 2<sup>ème</sup> adjoint au Maire, en charge des affaires scolaires

Mme Dunos

### Ecole :

Madame Calascibetta

Madame Brex

Madame Vie-Andre

Madame Aussaresses

Madame Romier

Madame Landais

Madame Da Costa

### Représentants des parents d'élèves :

Dufreneaud Nathalie

Pericou Mariline

### Suppléants :

Madouas Aurore

Salesses Stéphane

Messegue Julie

Bourmaud Nathalie

Fauge Nadege

Tixier Carole

Kemysteter Nathaëlle

Bouras Emeline

Ferras.Delmas Natacha

Salles.Lizano Julie

### Absents :

Monsieur Bories, Inspecteur / excusé

Monsieur Petit, Maire / excusé

Madame Durand / excusée

Madame Daillut, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire / excusée

La séance est ouverte à 18h10

Approbation du procès-verbal du conseil d'école n°1-2018/19: pas de remarque ou modification.

### **I Association parents d'élèves**

#### **a Planning des futurs événements**

1. En projet en février, bal « Sans Valentin »,
  2. Projet création d'objets avec dessins des élèves,
  3. Organisation d'un parcours énigmes et découverte du village, avec la participation du club ambiance (randonneurs), vers le mois de mai,
  4. Fête de l'école le vendredi 28 juin,
  5. Réunion pour les parents et les enfants du CM2 en vue du passage en 6<sup>ème</sup>.
- Pour le carnaval du village le 17 mars, quelques élèves seront invités à participer pour rédiger et lire le jugement de Monsieur Carnaval pour début mars (au retour des vacances) en lien avec l'école privée.

### **Mairie**

#### **a Projet agrandissement de l'école**

Date prévue des travaux : début juillet 2019.

L'équipe enseignante fait part de leurs inquiétudes face au déménagement préalable des locaux (matériel de sport, salle des maîtres, bureau, préfabriqué...) : où placer le matériel ? où faire classe pour les élèves du préfabriqué élémentaire ? La mairie prend note de ces questions, les réponses seront apportées en temps.

L'équipe enseignante précise aussi qu'elle a été sollicitée au début du mois de novembre sur le projet retenu, ayant ainsi pu faire remonter des remarques et questionnements sur l'agencement et aménagement des futurs locaux.

Nous interpellons la mairie d'ailleurs à propos du mobilier puisque nous accueillons déjà de nouveaux élèves et que le mobilier commence à manquer, comme tables et chaises. Nous allons faire le point sur les besoins.

#### **b Cantine : gestion des enfants allergiques**

Les enfants qui ne mangent pas de viande n'ont pas de substitut. Ils ont d'avantage d'accompagnement. Le problème se pose quand c'est un plat unique comme du hachis parmentier. Les menus sont affichés longtemps à l'avance, les parents peuvent dans la mesure du possible et de leurs disponibilités anticiper, et venir chercher leur enfant pour qu'il ne mange pas à la cantine.

Les adaptations en cas d'allergie alimentaire ne se font que dans le cadre d'un PAI : Plan d'Accueil Individualisé. Il faut un certificat d'un médecin spécialiste et validation du PAI par le médecin scolaire.

### III Organisation matérielle

#### a Prévisions rentrée scolaire 2019

Effectifs qui fluctuent très rapidement. Au 25/01/19 :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	total mater	total élem	total école
5	31	18	16	19	24	20	23	14	69	100	170

Réunions décidant des mesures proposées pour la rentrée 2019 : 8 et 12 février (CTSD\* et CDEN\*)

Une mesure de fermeture est envisagée pour une classe de l'élémentaire. Nous demandons une ouverture en maternelle et le maintien des cinq classes à l'élémentaire. Madame Landais et Monsieur le Maire ont rédigé plusieurs courriers à l'attention de Monsieur Bories, l'Inspecteur de circonscription et transmis tous les éléments permettant d'argumenter en ce sens. Les syndicats ont aussi eu ces documents.

L'accueil des TPS est de nouveau questionné et se fera certainement en fonction de la carte scolaire et des places disponibles. Il y a déjà une liste commencée.

Il n'est pas possible d'ouvrir en cours d'année.

La mairie explique qu'il est difficile de prévoir le profil des familles avec le nombre d'enfants. La mairie reste vigilante, et maintient les contacts avec l'Inspecteur pour les remontées d'effectifs. Jusqu'en septembre, on risque de voir des arrivées. La mairie fait le nécessaire pour envisager tous les cas de figure.

\* CTSD (Comité Technique Spécial Départemental) : organisme consultatif composé de membres de l'administration (de l'IA) et de représentant-es élu-es des personnels.

CDEN (Conseil Départemental de l'Éducation Nationale) : instance consultée pour la carte scolaire. Elle est composée, en plus des membres de l'administration (DASEN) et des élus des personnels, du préfet, de représentants des associations de parents d'élèves, des élus (conseillers généraux et maires) ...

C'est à l'issue de la consultation de ces deux instances que le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) arrête les mesures de carte scolaire.

#### b Communication parents - école - ALAE

- Les parents d'élèves demandent une meilleure communication concernant les sorties scolaires, comme par exemple pour le spectacle de Noël. Effectivement, l'information n'avait pas circulé dans certaines classes élémentaire et maternelle et nous nous en excusons. Nous restons vigilants sur ce point.

- Même demande concernant les absences des enseignants, en particulier pour les cm1/cm2. Nous sommes vigilantes sur ce poste, le remplacement a toujours été assuré, en lien avec l'Inspecteur. Il y a eu un seul problème de transmission entre la secrétaire de la cellule et la collègue remplaçante, Mme Marcot. Elle est nommée en remplacement « fixe » en cas d'absence de Mme Durand.

- Demande des parents pour avoir un interlocuteur permanent au téléphone du bureau de la directrice. Ce n'est pas envisagé par l'académie, il n'y a plus de poste d'aide à la direction (transfert vers des postes d'AVS). Les messages sont écoutés tous les jours, ou presque. C'est un plus facile de lire les mails. Dans tous les cas, pour une urgence, les parents peuvent communiquer avec l'école via la mairie ou l'ALAE.

- Rappel en cas d'absence : prévenir par téléphone ET mot dans le cahier de liaison.

- Pas de rendez-vous médical pendant le temps scolaire. Cela perturbe le fonctionnement des classes.

- Vigilance à apporter à la ponctualité des parents le soir : rappel sur les horaires de la garderie, fermeture à 18h30.

- Vigilance aussi pour l'équipe enseignante : demande de ponctualité à 16h30 à la sortie.

#### c Coopérative scolaire

##### Bilan coopérative au 28 janvier 2019

Solde au 01/09/2018 : **4 060,78 €**

En entrées : 4 972 €

↳ détail = vente des photos : 3 388 € et cotisations des familles : 1 584 €

solde créditeur de de 9032, 78 €

En débits à prévoir : 2 621.45 €

↳ détail = photographe : 2 227.68 € et cotisation OCCE : 393.77 €

**Bilan de la coopérative scolaire à la date du 28/01/2019: 6 411.33 €**

- **A rajouter** : subvention de l'association des parents d'élèves : **2 000 € (à venir, non versée à ce jour)**

#### d Organisation de la fête de l'école

Le thème retenu : la culture occitane, le vendredi 28 juin après la classe et soirée.

Spectacle composé de danses présentées par les classes (ou plusieurs classes combinées) et/ou chants.

Des discussions sont engagées sur l'organisation de cet évènement : spectacle, jeux...

Plusieurs points sont à régler : l'organisation de la tenue des stands, la responsabilité envers les enfants qui restent à la garderie (circulation et gestion des moments de changement de responsabilité), la gestion des flux dans l'enceinte de l'école, la sécurité, ...

La mairie prévient aussi qu'il se peut qu'à ce moment, les travaux aient commencé et que cela pourrait impacter l'organisation de la fête.

Les parents se concertent, puis une réunion parents/enseignants/ALAE se tiendra pour finaliser l'organisation de la fête.

L'après-midi « Olympiades » est maintenue pour la dernière semaine de classe à l'école.

<b>IV</b>	<b>Organisation pédagogique</b>
<b>a</b>	<b>Evaluations nationales</b>
	Les élèves de CP ont passé la deuxième session des évaluations nationales, dont l'objectif est d'apprécier la progression des élèves, dans les domaines de la lecture (compétences liées au déchiffrement), de l'écriture, de la compréhension de messages oraux et de la numération. Les résultats seront bien entendu transmis aux parents. 2 <sup>ème</sup> session beaucoup moins longue, plus pertinente. La saisie est toujours longue.
<b>b</b>	<b>Natation</b>
	Les séances se dérouleront <u>le vendredi matin des mois de mai et juin</u> , pour les élèves de CP, CE1, CM1 et CM2. Nous solliciterons les parents agréés dans le courant du mois de février. Nous n'avons pas réparti les classes sur les créneaux du matin. Les mots seront envoyés prochainement. Les parents doivent être précis dans le calendrier sur les jours fixés. Nous avons besoin d'un papa pour surveiller les vestiaires des garçons.
<b>c</b>	<b>Projet d'école</b>
	Voici les trois axes que nous souhaitons porter dans notre projet d'école, et que nous avons déclinés en différentes actions : <u>Axe 1 : Continuité des enseignements.</u> Objectif prioritaire pour l'école : Assurer la continuité des apprentissages pour permettre d'aménager les ruptures et en adoucir les conséquences. <u>Axe 2 : Climat scolaire et co-éducation.</u> Objectif prioritaire pour l'école : Favoriser un climat scolaire propice à la réussite scolaire et à l'épanouissement de chacun. <u>Axe 3 : École et patrimoine.</u> Objectif prioritaire pour l'école : Construire un parcours culturel adapté à l'élève et son environnement. Ce projet a été transmis à notre Inspecteur de circonscription pour validation.
<b>d</b>	<b>Projets pédagogiques</b>
	Tous les projets s'inscrivent dans le projet d'école ou dans le projet de circonscription. <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Cycle 1 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mes premiers pas au musée : atelier d'arts plastiques à l'école avec une intervenante (le but étant de se préparer à la visite guidée) suivi d'une visite guidée du musée des Abattoirs, dans le cadre du Parcours éducatif artistique et culturel. Projet un peu onéreux. C'est en discussion pour les PS.</li> </ul> </li> <li>• <b>Cycle 2 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Projet autour du lexique et de la création poétique sur le thème de l'arbre et la forêt, qui se poursuivra avec une sortie à la journée à la forêt de Bouconne au mois de mai (en lien avec le projet de circonscription),</li> <li>✓ Cycle danses occitanes dans le cadre du projet d'école,</li> <li>✓ Cycle vélo en période 4 sur 15 jours, au sein de l'école.</li> </ul> </li> </ul> <p>Un mot va circuler début février pour commencer à préparer les vélos. Des sessions d'agrément vélo sont prévues au printemps. Nous envisageons de solliciter les parents volontaires via mot dans les cahiers de liaison en vue de préparer une sortie-vélo de rentrée.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Cycle 3 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Ecole et cinéma</li> <li>✓ Visite du quai des savoirs et éco-quartiers en construction, en attente d'une réponse.</li> <li>✓ Projet CM1/CM2 sur le racisme, avec entre autre, actions lors de la Semaine contre le racisme en mars.</li> <li>✓ Les cm2 sont inscrits à la sensibilisation aux médias, aux dangers d'internet</li> </ul> </li> <li>• <b>Elémentaire :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Demande d'inscription au rallye piéton du patrimoine de Toulouse : sensibilisation à la sécurité lors des déplacements en milieu urbain et découverte du patrimoine architectural de Toulouse, en lien avec le projet d'école (si candidature retenue : en période 4),</li> </ul> </li> <li>• <b>Tous cycles :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Projet chorale : nous envisageons la mise en place d'une chorale sur toute l'école. Pour ce faire, pour l'aspect matériel, nous nous rapprochons actuellement de la mairie pour envisager une aide humaine.</li> <li>✓ Intervention de l'infirmière scolaire dans toutes les classes sur les thèmes suivants, selon les âges des élèves : le petit déjeuner, l'hygiène corporelle, le sommeil, les écrans, le goûter, le harcèlement, la puberté.</li> </ul> </li> </ul>

La séance est levée à 19h34

Président de séance  
Madame Landais

Secrétaire de séance  
Madame Vie-Andre


